



Demande à travailler pendant les vacances :

- Période du 16 juin au 29 juin 2025
- Période du 30 juin au 13 juillet 2025
- Période du 14 juillet au 27 juillet 2025
- Période du 28 juillet au 10 août 2025
- Période du 11 août au 24 août 2025
- Période du 25 août au 7 septembre 2025

Avez-vous déjà travaillé en emploi étudiant au sein de la Ville ?  Oui  Non

Si oui, merci de bien vouloir nous préciser l'année : .....

Pièces à joindre OBLIGATOIREMENT (documents à votre nom) :

- Carte nationale d'identité du demandeur,
- Photocopie carte vitale ou à défaut, une attestation de droits téléchargeable sur AMELI,
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

Les inscriptions seront ouvertes dès le 1<sup>er</sup> avril jusqu'au 11 mai 2025 inclus. Le dossier est à rapporter en Mairie de Mandeuire. L'attribution définitive de la période de travail sera déterminée en fonction des besoins de service.

Une réponse définitive vous sera adressée avant le 25 mai 2025.

Le ..... À .....

Signature du demandeur

Conformément à l'article 13 du règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, nous vous informons que ces données personnelles font l'objet d'un traitement et ne font pas l'objet d'une prise de décision automatisée ou de profilage. Elles ne sont conservées que dans la limite imposée par la réglementation et par la finalité du traitement : candidature aux emplois étudiants - durée de conservation des données : deux ans. La commune de Mandeuire est responsable du traitement et les destinataires de ces données sont les services de la Mairie. Aucune donnée collectée ne fait l'objet d'un transfert en dehors de l'Union Européenne. En application des articles 15 et suivants du règlement susmentionné, vous pouvez en vous adressant à la Mairie de Mandeuire : Bénéficier d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos données ou une limitation du traitement ; Vous opposer au traitement des données vous concernant ; Disposer du droit de retirer votre consentement à tout moment ; de donner des directives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données après votre décès. Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>. Pour faire valoir ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données au 03 81 36 28 80 ou à l'adresse [dpd.adat@doubs.fr](mailto:dpd.adat@doubs.fr)

En cochant cette case, je reconnais avoir lu les mentions ci-dessus, et je donne mon consentement pour l'utilisation de mes données dans le cadre de ma candidature aux emplois étudiants.